

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicienne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2021, dans les académies de NANTES, ORLEANS-TOURS et POITIERS.

La présidente de l'Université de Poitiers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de NANTES, ORLEANS-TOURS et POITIERS, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicienne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2021, dans les académies de NANTES, ORLEANS-TOURS et POITIERS :

Monsieur LAIZE Emmanuel, ingénieur de recherche hors classe, président, Université, Poitiers.
Madame SABATIER LABEYRIE Bénédicte, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Centre national de la recherche scientifique, Paris.
Monsieur CARPENTIER Michaël, ingénieur d'études, Rectorat Orléans Tours, Orléans.
Monsieur LUCAS Alexandre, ingénieur de recherche, Rectorat, Poitiers.
Madame LUSSON Nathalie, ingénieure de recherche, Université, Angers.
Madame MIGNON Nelly, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université, Poitiers.

Fait à Poitiers , le 21/05/2021

La présidente de l'université de Poitiers
Virginie LAVAL